

Communiqué de presse

A2 - Sanef poursuit les travaux de création d'un viaduc entre les échangeurs A2/A1 et A2/A26 pour franchir le futur Canal Seine-Nord Europe.

- Depuis septembre 2024, les travaux de construction d'un ouvrage de franchissement du futur Canal Seine-Nord Europe sont en cours sur l'A2 au droit des communes d'Ytres et de Ruyaulcourt (62).
- Après une première phase de travaux qui consistait à réaliser la déviation provisoire, Sanef débute à partir du 6 février prochain* les travaux nécessaires au raccordement de cette déviation à l'autoroute A2. Les conditions de circulation sont alors adaptées et une signalisation spécifique est mise en place pour guider les automobilistes.

Les Essarts, le 5 février 2025

Des conditions de circulation adaptées pour la sécurité de tous

À partir du 6 février prochain*, une nouvelle phase de travaux débute. La signalisation de chantier est alors modifiée entre les échangeurs A2/A1 et A2/A26 pour permettre le raccordement de la déviation provisoire à l'autoroute A2. Afin de réaliser ces interventions en toute sécurité et de limiter la gêne aux usagers, Sanef réalise ces travaux en 3 temps :

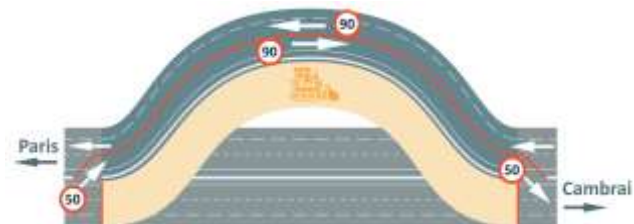
- **Du 6 au 27 février*** : la circulation du sens Cambrai vers Paris sera basculée totalement sur le sens Paris vers Cambrai avec une vitesse limitée à 90 km/h



- **Du 28 février au 11 mars*** : la circulation du sens Cambrai vers Paris s'effectuera pour la 1^{ère} fois sur la déviation provisoire. Le sens Paris vers Cambrai circulera exclusivement sur la voie rapide. La vitesse sera limitée à 90 km/h



- **Du 12 au 28 mars*** : la circulation du sens Paris vers Cambrai sera à son tour basculée temporairement sur la déviation provisoire. La vitesse sera limitée à 90 km/h.



- A l'issue de cette phase importante, les deux sens de circulation circuleront sur la déviation provisoire à 2x2 voies avec une vitesse limitée à 110km/h et ce, pendant toute la durée de construction de l'ouvrage.



La construction d'un viaduc pour franchir le Canal Seine-Nord Europe

Le Canal Seine-Nord Europe, dont la construction est sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), va relier Compiègne, dans l'Oise, à Aubencheul-au-Bac, dans le Nord, à horizon 2030. Dans le cadre de cette opération, les travaux impacteront plusieurs autoroutes du groupe Sanef dont l'autoroute A2.

L'autoroute A2 verra ainsi le canal passer environ 40 m sous son niveau actuel à proximité des communes d'Ytres et de Ruyaulcourt (62).

Pour cela, un nouveau viaduc, doit être construit par Sanef. Les travaux se déroulent en trois phases principales :

1. **La réalisation d'une déviation provisoire à 2X2 voies de l'A2** de manière à maintenir la circulation sur cet axe durant toute la durée des travaux de construction de l'ouvrage – Cette phase est en cours actuellement,
2. **La construction du viaduc de franchissement du futur canal**, puis le rétablissement de la circulation sur ce nouvel ouvrage. Ainsi il accueillera à terme les conducteurs de l'autoroute A2,
3. Enfin, **la démolition de la déviation provisoire de l'autoroute A2** construite précédemment et la remise en état des parcelles concernées.



Informers les conducteurs : une priorité pour Sanef

Durant toute la durée du chantier, Sanef met en place un dispositif spécifique afin d'accompagner les riverains et les automobilistes :

- Notre site <https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/canal-seine-nord> et son formulaire de contact : les informations relatives au projet y sont actualisées chaque fois que nécessaire,
- Suivez le chantier en direct grâce au timelapse en place : <https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/canal-seine-nord/conditions-de-circulation>
- Un e-mailing est adressé aux abonnés Télépéage circulant sur cette section,
- Le Service Client Sanef est également à disposition des conducteurs au 09 708 08 709
- Des messages sont affichés sur nos panneaux à messages variables,
- Sanef 107.7 relaye également cette information sur ses ondes.

A propos du groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com

Sanef - Direction Communication Externe
Sylvie Coimbra - Responsable Communication du pôle Infrastructures
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sanef.com

groupe.sanef.com

A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été instituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1er avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. Le Canal Seine-Nord Europe est un canal à grand gabarit qui reliera Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Maillon central de la liaison fluviale Seine-Escaut, il traversera les Hauts-de-France et permettra aux péniches à grand gabarit de circuler efficacement entre la France, la Belgique et les Pays-Bas. Dans le cadre de cette opération, les travaux impacteront les autoroutes A2, A26 et A29 du réseau Sanef. Plus d'infos sur le Canal Seine-Nord Europe : www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



Contact presse SCSNE

Aurélia Poletti – Responsable communication
06 83 83 56 59
aurelia.poletti@scsne.fr